



Communiqué

Loisir et qualité de vie

Poursuite du projet de bains d'hiver en 2024-2025

Après le succès des bains d'hiver 2023, la Municipalité a confirmé l'association «Bains des Rives» pour une exploitation hivernale régulière pour les cinq prochaines années, à partir de la saison 2024-2025.

Testés lors d'une première édition, de février à avril 2023, les bains d'hiver lausannois, réalisés par l'association «Bains des Rives» suite à un appel à projets de la Ville, ont connu un succès retentissant. Environ 3200 personnes ont profité d'un sauna installé dans une yourte au bord de l'eau avant de plonger dans les eaux glacées du Léman.

La Municipalité a confirmé l'association «Bains des Rives» pour les cinq prochaines années et soumettra très prochainement à l'enquête publique la demande de permis de construire pour une exploitation hivernale régulière.

Le projet prévu comprend deux yourtes-saunas, un espace de détente installé dans une grande yourte pouvant accueillir une programmation bien-être, des vestiaires, un espace d'accueil ainsi qu'une petite buvette conviviale destinée aux usagères et usagers des saunas ainsi qu'aux promeneuses et promeneurs des rives du lac.

Des délais de procédure et d'organisation ne permettent malheureusement pas une édition lors de l'hiver 2023-2024.

L'association «Bains des Rives» déclare: «Tout comme la première édition le projet est aménagé pour offrir un espace chaleureux et intimiste privilégiant des matériaux de réemploi ainsi que la mise en avant des savoir-faire artisanaux locaux.

Pour Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal: «Les bains d'hiver exploitent le potentiel touristique lacustre et renforcent l'attractivité de Lausanne».

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Beryl Sepulveda, association «Bains des Rives», tél. +41 79 726 18 77**

Lausanne, le 23 novembre 2023